

Compte rendu du 2ème conseil d'école du 4 Février 2022

Enseignants : Mmes Bergeret, Bouillet, Collet, Delavis (Directrice), Fleury, Ruby, Souid, Piron, Mr Petibon

Parents d'élèves : Mmes Micoud, Joyard Pitiot, Menasra, Brosille

Représentants mairie : Mmes Nardin et Cussac

Excusés : Mr Drevetton (IEN Voiron 1), Mme Bergeret, Mme Hamdi

Il n'y a plus de DDEN en activité dans le secteur.

1. Fonctionnement de l'École

1.1. Direction de l'école

Rappel des horaires pour joindre la directrice par téléphone :

- Lundi, jour de décharge scolaire : de 8h30 à 11h30 et de 13h20 à 15h45
- Autres jours : de 8h00 à 8h30, de 11h30 à 12h, de 13h20 à 13h30 et de 15h45 à 16h (sauf mercredi après-midi)

En dehors de ces horaires, la directrice enseigne dans sa classe.

En cas d'appel pour signaler une absence, il est possible de laisser un message sur le répondeur ou d'envoyer un email à l'enseignant de l'enfant et à la directrice.

1.2. Service civique

Un service civique a été recruté en fin d'année 2021. La demande de recrutement avait été faite par Mme Delavis au mois de septembre, qui une fois transmise à ses supérieurs avait été validée.

Mme Emeline GELAS qui est en année de césure pendant ses études (en informatique) pour voir comment cela se passe avec les enfants a été recrutée par l'école. Elle est présente depuis le 18/11/21 et jusqu'au 07/07/2022 (fin de contrat).

Son arrivée est une grande aide pour l'équipe enseignante. Elle permet de soulager les enseignants sur :

- la gestion des absences (appeler les parents dont l'enfant est absent et dont l'absence n'a pas été encore signalée, parfois croisement avec des emails),
- la gestion des ateliers informatiques,
- une aide pour les enfants ayant des besoins particuliers,
- une aide à la préparation d'activités manuelles.

Elle participe à la création de livrets d'accueil pour les enseignants et les nouveaux parents. Emelyne devrait aider à la réalisation du site internet de l'école.

L'école refera une demande l'année prochaine mais il y a peu de volontaires.

1.3. Effectifs de la rentrée 2022-2023

sur un total de 132 élèves :

- 18 CP
- 29 CE1
- 32 CE2
- 30 CM1
- 22 CM2

Il existe une crainte d'une fermeture car avec 6 classes cela fait une moyenne de 22 élèves par classe. Si une classe venait à fermer, la moyenne par classe augmenterait à 26.2 élèves.

Des informations sont transmises par les syndicats au travers des documents préparatoires de fermetures potentielles. Les écoles concernées ont déjà été contactées mais pas Gérard Philippe.

Début d'inscription à la mairie à partir du 21 février (valable que pour les nouveaux habitants ou les enfants arrivant de PE)).

D'après la mairie, il est toujours d'actualité que le jour de l'inscription un enfant prévu pour SV soit basculé sur GP.

AgirAlpes : association qui aide à faire inscrire les enfants migrants à l'école. L'école n'a pas été informée de ces nouveaux élèves et tous les enfants concernés (8) ont été scolarisés à SV.

1.4. Gestion de la crise sanitaire

Les annonces des cas contacts se font par email et cela le plus vite possible. Les attestations sont envoyées par email (à la demande des parents) sauf si la connaissance du cas se fait pendant le temps scolaire alors il y a impression des attestations qui sont ensuite distribuées aux élèves. Attestation sur l'honneur à J0 pour 1^{er} autotest puis autotest à J+2 à J+4. (ceci ne sera plus valable pour la rentrée de vacances d'hiver, nouveau protocole en vigueur)

Il faut savoir que la validation des attestations peut prendre jusqu'à 45 min car le serveur de l'académie est long. Et il n'y a pas d'édition d'attestation pour les enfants ayant eu le covid depuis moins 2 mois (si les enseignants en ont été informés). Les attestations sont souvent fournies dès le lendemain (valable pour demander les autotests en pharmacie et pour les employeurs). Seule la directrice peut éditer les attestations.

A plusieurs reprises, il y a eu des problèmes d'e-mail qui n'arrivent pas : soit c'était un problème du serveur du rectorat soit un problème d'email arrivé dans les spams etc.

Il est important de noter que le week-end, la messagerie des enseignants est consultée mais peu car il existe un droit à la déconnexion.

Demande de tests salivaires massifs : Mme Delavis a fait la demande de test à 2 reprises. Mais l'Inspecteur d'académie fait le choix de privilégier les "grandes" écoles, avec un nombre de classes plus importantes. Cependant, l'organisation de ces tests est un énorme travail, et demande au moins 3 semaines d'organisations.

Les élus de la commune nous informe que des capteurs de CO2 ont été commandés et que 38 salles vont être équipées sur les groupes scolaires Gérard Philipe, Paul Eluard, Simone Veil et les restaurants scolaires.

1.5. **Absence des enseignants**

Il n'y a pas d'envoi de devoirs car la personne est absente donc ne travaille pas. Sauf si le remplaçant donne des devoirs. Si l'enseignant se sent capable physiquement de le faire, il peut lui arriver de le faire volontairement mais il n'est pas obligé de le faire.

Si la classe est fermée alors l'école se fait à distance.

Si l'enfant est en isolement : le reste des enfants est en cours, avec l'enseignant. Il ne peut donc pas y avoir de cours à distance. L'enseignant envoie, éventuellement, le travail effectué dans la journée.

1.6. **Ménage dans l'école**

Il y a un problème : les enseignants et les enfants trient leurs déchets dans différentes poubelles, mais les poubelles sont regroupées en un seul sac par le personnel de ménage. La demande d'une procédure de ménage pour les écoles sera faite à l'équipe ménage par Mme Nardin.

En parallèle, dans le cadre du Covid et du protocole sanitaire, il y a le passage 2 fois par jour d'une personne chargée de nettoyer les interrupteurs et les poignées de porte.

1.7. **Plan de relance numérique**

Plan de relance du numérique: sera voté au budget de mars.

Beneylu School : logiciel auquel l'école souhaite un abonnement. Il y a une demande accélérée (l'acompte peut être versé par le rectorat) afin que l'agent du service civique puisse travailler dessus.

1.8. Service scolaire

Recrutement en cours pour le remplacement du directeur de service.

En attendant Mme COTTE le remplace.

Mme Delavis s'adresse (par email) à Mme Cotte et Mme Calhordot (employées par la commune). C'est au service scolaire de redistribuer les informations au personnel concerné.

1.9. Périscolaire

Les listes sont reçues le lundi matin pour le périscolaire du soir et en plusieurs fois pour le mercredi. Mme DELAVIS demande à ce que les listes lui soient transmises au format papier (à temps pour ne pas avoir plusieurs listes pour le même jour).

Mme Hamdi étant absente, les questions lui seront envoyées par email pour avoir des réponses :

- Quelles sont les règles sur l'utilisation du téléphone personnel de la part des intervenants Léo Lagrange pendant les périodes où ils encadrent les élèves.
- Parmi le personnel, combien de personnes sont formées et avec quel niveau de diplôme ?
- Une fiche de poste (avec les missions et ce qui ne doit pas être fait) existe-elle et les agents y ont-ils accès ?
- Où en est la mise en place d'une fiche de transmissions entre l'école et le périscolaire ?

Par ailleurs, les enseignants demandent une harmonisation des règles dans la cour entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Les parents délégués soulèvent l'utilisation d'un vocabulaire parfois inadapté de la part de certains intervenants.

Les parents délégués demandent de nouveau un comité de pilotage du périscolaire basé sur le dialogue des différentes parties prenantes. La mise en place d'un ordre du jour en concertation avec l'équipe enseignante pour une réunion avec l'équipe de Léo Lagrange doit être faite.

La Délégation Service Public (DSP) doit être revue pour une mise en place fin 2022. Elle n'est pas en lien avec le PEDT. Un nouveau cahier des charges va être réalisé par la municipalité.

Le PEDT sera revu cette année : mot du maire dans le magazine de Moirans.

1.10. Réunion tripartite

Pas de CR envoyé. La mairie est relancée là-dessus afin qu'il soit communiqué.

1.11. Restauration scolaire

Problème avec l'inscription du lundi de retour des vacances. Mme Calhordo va revoir avec les gestionnaires du logiciel pour supprimer cette règle. En attendant, les parents doivent envoyer un email au service de la restauration pour réserver ou annuler un repas le lundi suivant la fin des vacances scolaires.

Les parents délégués signalent que l'envoi d'une demande au service scolaire pour suspension ou inscription au repas par email n'est pas toujours suivie d'une réponse.

Il y a peu de gaspillage à la cantine car décompte du nombre d'inscrits / nombre de présents (cela est possible grâce à l'agent du service civique). Les repas sont réchauffés en fonction du nombre d'inscrits présents. Les repas non donnés et non réchauffés sont fournis aux banques alimentaires.

Le climat à la cantine est compliqué : une personne crie sur les enfants et ses collègues. Certains enfants n'ont pas le temps de manger à leur faim. Remise en place des carnets de comportement (noté sur le formulaire du fonctionnement de la restauration scolaire).

Les parents délégués réaliseront un questionnaire de satisfaction à l'attention des familles (climat, repas...).

Sur la politique d'absence et de remboursement ce n'est pas très clair aujourd'hui entre les différentes parties prenantes. Actuellement il n'y a pas de service minimum. S'il y a absence de l'enseignant, il n'y a pas de remplacement (ou presque) mais le repas est quand même facturé dans certains cas. Mme Nardin va revoir ça.

Normalement :

- Enfants COVID → Remboursement repas sans délai
- Enseignant absent et pas d'accueil de l'enfant → Remboursement repas sans délai

Il y a un lavage des mains systématique avant et après le repas.

2. Le projet d'École

2.1 CM1/CM2

- Participation à Ecole et Cinéma
- La Transat Jacques Vabre a été suivie
- Le prix des incorruptibles
- Journée de découverte voile et paddle à Paladru sur une journée pour les CM1 et CM2 prévue
- Intervention de la Brigade de la prévention de la délinquance sur les dangers d'internet et prévoyance
- AGEDEM : 3 interventions de réalisées sur les énergies, les bienfaits de l'isolation, etc. Une dernière en mars. En lien, une visite de la nouvelle chaufferie de Moirans va être mise en place
- Visite de l'église Romane de Moirans

- Piscine (4 séances sur 5 ont pu avoir lieu)
- Chorale
- Visite de la ressourcerie
- Inauguration du parking des droits de l'Homme
- Permis internet CM : début en mars pour permis en juin
- Pays Voironnais sur le tri

2.2 CE1/CE2 et CE2/CM1

- Participation à Ecole et Cinéma
- Le prix des incorruptibles
- Intervention de la Brigade de la prévention de la délinquance sur les dangers d'internet et prévoyance CM
- Visite de l'église Romane de Moirans
- Chorale
- Inauguration du parking des droits de l'Homme
- Permis piéton CE2 : début en mars pour permis en juin
- Permis internet CM : début en mars pour permis en juin
- Pays voironnais sur le tri
- Projet médiathèque avec illustratrice Isabelle Simler confirmé pour mai/juin
- Cycle de ski de fond

2.3 CP/CE1

- Ski de fond
- Projet avec la Grange Dimière sur le thème bestiaire en céramique sur le thème de la préhistoire et visite en fin d'année (4 séances dont 2 à la Grange Dimière)
- Le prix des incorruptibles
- Chorale
- Tester un logiciel LUCIOLE en partenariat avec le laboratoire de psychologie et des neurosciences, le CNRS et . 2 séances de 20min /semaine sur l'anglais (Mme DELAVIS uniquement) avec test mi-juin
- Jardinage avec Bouillet. Demande d'un coffre de rangement, d'un composteur, récupérateur d'eau, etc. mais il faudrait que cela soit installé
- Passage des évaluations nationales pour les CP.

3. Sécurité et climat scolaire

3.1. PPMS

PPMS réalisé

Exercice intrusion réalisé

PPMS confinement en cas de déversement de produits dangereux

PPMS doit être signé pour les temps de restauration et de périscolaire. Cela n'a pas été fait depuis 2 ans malgré les sollicitations de Mme Delavis.

3.2. Sécurité

Sécurisation de l'avenue MOYROUD. Une étude est en cours sur toute la commune pour connaître les lieux à sécuriser et comment.

Sécurisation de l'entrée de l'école : voiture mal garée ou en double-file entraînant un problème avec circulation des voiture et des bus → La mairie a contacté la police municipale : il va y avoir une verbalisation sur 1 semaine.

Visiophone → pour sortir de l'école il n'y a pas de caméra

Portail qui est systématiquement ouvert par le périscolaire le soir

Portes fenêtres vieillissantes qui ferment mal et qui restent parfois ouvertes. Idem pour les fenêtres

Crottes de chiens sur le trottoir le long de l'école

Les enseignants remercient la mairie sur la formation à l'utilisation des défibrillateurs proposée par la mairie. Le formateur était compétent.

4. Questions diverses

Proposition de réaliser des photos portraits de chaque enfant (voire fratries) en plus des photos de classes afin d'augmenter le budget de la coopérative scolaire

Levée de séance : 20H00

**Compte rendu rédigé par les représentants
des parents d'élèves**

La directrice : Claire Delavis

